Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Trafic des poids lourds sur les routes cantonales : 7 ouvrages d'art seront renforcés en 2005

Tenant compte des problèmes posés par la restriction de tonnage sur plusieurs ouvrages d'art du réseau routier cantonal, le Conseil d'Etat a décidé, sous réserve de l'approbation de la Commission des finances, d'accorder un crédit compensé de 1'915'000 francs au Service des routes. Ce montant permettra notamment de rétablir rapidement le trafic 40 tonnes sur la route de Berne à Montpreveyres ainsi que le trafic 32 tonnes sur la route des Mosses.

L'ouverture du réseau routier suisse au trafic 40 tonnes, le 1er janvier dernier, a nécessité le contrôle d'une centaine de ponts et estacades sur le réseau cantonal. Les ouvrages ne supportant pas 40 tonnes, voire 28 dans certains cas, ont été limités et des déviations ont été mises en place. Ces restrictions ont suscité de vives réactions et plusieurs recours au Tribunal administratif. Une task force a été créée pour coordonner les aspects juridiques et la recherche de solutions pratiques avec les milieux concernés. Elle réunit les experts du Service des routes et de la Gendarmerie cantonale sous la direction du secrétaire général du Département des infrastructures (DINF).

Dans le but de donner une réponse rapide aux cas les plus problématiques, identifiés en concertation entre la task force, les communes concernées et la section vaudoise de l'Association suisse des transports routiers (ASTAG), le Conseil d'Etat a décidé d'accorder un crédit de 1'915'000 francs au Service des routes. Ce crédit, entièrement compensé, doit encore être soumis à l'approbation de la Commission des finances du Grand Conseil.

Les ouvrages qui seront renforcés cette année encore, provisoirement ou de manière définitive, ont été déterminés selon des critères de priorité qui tiennent compte de la résistance effective de l'ouvrage, du rapport entre le coût des travaux et le trafic journalier moyen de poids lourds ainsi que de la longueur des itinéraires de déviation. Ce sont :

- deux estacades sur la route des Mosses (Cobal et Caudereys) : renforcements provisoires à 32 t avant l'été. Aux endroits restant problématiques, la circulation se fera de manière alternée, avec feux de signalisation;

- pont des Vernettes à Montpreveyres : renforcement provisoire à 40 t d'ici la fin mars;

- pont sur la Venoge à La Sarraz : reconstruction à 40 t;

- pont sur le Talent à Echallens : reconstruction à 40 t;

- estacade aux Clées (Pré-Camuz) : renforcement définitif à 40 t;

- estacade à Vallorbe(Creux) : renforcement définitif à 40 t.

Conformément aux engagements pris devant le Grand Conseil, le Conseil d'Etat présentera ce printemps une demande de crédit cadre pour la mise en conformité du réseau cantonal. Les travaux à réaliser ces cinq prochaines années sont estimés à plusieurs dizaines de millions de francs.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 03 mars 2005

DINF, François Marthaler, chef du Département des infrastructures (DINF), 021 316 70 01
Philippe Anhorn, secrétaire général du DINF, chef de la task force, 021 316 70 03 ou 079 212 83 89

dp40tDINF